

SAS CABINET LECCA

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Pau
1 rue Pierre RECTORAN - 64100 BAYONNE

Siret: 482 575 461 00025

t: 05.59.52.01.44 f: 05.59.52.98.17

lodo@cabinetlecca.fr

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux
comptes sur la transformation de la :**

SARL A.C.D., Siret : 799 878 715

Siège social :

1301, Route de la Pouverine

Domaine des Garrigues

83390 CUERS

en Société par Actions Simplifiée.

SAS CABINET LECCA

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Pau
1 rue Pierre RECTORAN - 64100 BAYONNE

Siret: 482 575 461 00025

t: 05.59.52.01.44 f: 05.59.52.98.17

lodo@cabinettecca.fr

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux
comptes sur la transformation de la :
SARL A.C.D., Siret : 799 878 715
en Société par Actions Simplifiée.**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 02 mai 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La **société A.C.D.** est une société qui a été créée le 23/01/2014 et dont l'activité correspond à celle des activités de Holding.

Les comptes annuels de cette société établis à la clôture du 31/12/2023 font état des éléments suivants :

ACTIF :

- Du matériel de bureau pour une valeur brute comptable de 1500 € et complètement amorti au 31/12/2023,
- Des titres de participations dans une SCI dénommée MAMANA pour une valeur nette comptable au 31/12/2023 de 960 € et représentant une détention de 96% de cette société,
- Des créances en compte courant détenues sur la SCI MAMANA pour 183 704 €,
- Des disponibilités au 31/12/2023 pour un montant total de 396 101€.

PASSIF :

- Les capitaux propres sont positifs à hauteur de 573 363 € au 31/12/2023, dont le capital social de la société qui s'élève à 1 460€,
- Le solde des dettes en comptes courants d'associés est de 4 902 € au 31/12/2023,
- Les dettes fournisseurs sont de 2 500 € au 31/12/2023.

COMPTE DE RESULTAT :

Le compte de résultat de l'exercice 2023 n'appelle pas de commentaire particulier compte tenu de la nature d'activité de la société à transformer.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

- Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

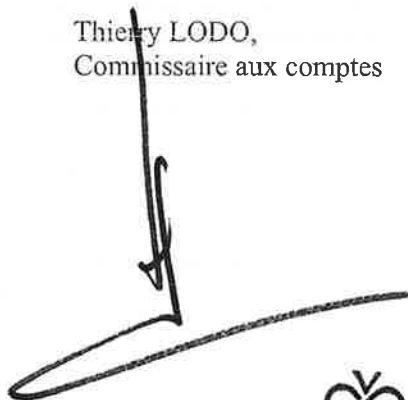
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons par ailleurs relevé aucun avantage particulier.

Fait à BAYONNE, le 17 mai 2024.

Thierry LODO,
Commissaire aux comptes



LODO
EXPERTISE
COMPTABLE
CONSEIL
AUDIT

Expertise comptable

SAS au capital de 38 112,25 €

1, rue Pierre Rectoran - 64100 BAYONNE
Tél. 05 59 52 01 44 - Fax 05 59 52 98 17